

VILLERS

Le Mag

L'édito

Chères Villermorinoises, Chers Villermorinois,

Nous pensions pouvoir retrouver un climat serein dans notre pays, après la pandémie qui a tellement impacté notre vie quotidienne depuis deux ans, mais c'était sans compter sur les événements tragiques que connaît l'Ukraine depuis un mois. Qui aurait pu penser que le continent Européen connaîtrait la guerre au 21^{ème} siècle, à deux mille kilomètres de la France ?

La tristesse et la désolation sont les sentiments qui dominent chez chacune et chacun d'entre-nous depuis cette guerre déclenchée le 24 février dernier, mais je suis très fière de l'élan de solidarité qui anime les Villermorinoises et les Villermorinois : que ce soit des dons de vêtements, de produits de première nécessité ou pécuniaires, vous êtes formidables. Au nom des élus du Conseil Municipal et du fond du cœur, je vous en remercie !

Sur un plan communal, le Conseil Municipal votera les taux des taxes communales dans les jours qui viennent.

Pour ma part, je ne souhaite pas les augmenter, considérant que le coût de la vie est de plus en plus cher, notamment le prix des carburants, de l'énergie et malheureusement des produits de première nécessité. Tout ceci aggravé par la guerre en Ukraine et tous les désordres économiques et industriels conséquents sur le plan mondial.

L'équipe majoritaire a décidé d'un emprunt de 650.000€ que nous avons négocié avec la banque à un taux de 1,37% sur une durée de 15 ans, afin de financer les travaux importants de notre église. Cette dernière le mérite car elle est au cœur de notre village, témoignage authentique de notre histoire, mémoire indélébile de ce que nous sommes et symbole par excellence de nos petits villages français. Cet emprunt qui nous est accordé car la cotation bancaire de la commune est très bonne, constitue un gage de bonne gestion de nos finances communales. Il nous permet de conserver un auto-financement

confortable pour continuer à investir notamment dans les nombreux travaux de voirie indispensables au quotidien des Villermorinoises et des Villermorinois, ainsi que pour l'extension de la cantine scolaire, devenue nécessaire pour le bien-être de nos petits écoliers.

Je voulais pour conclure mon propos, vous dire à quel point nous avons la chance dans le contexte actuel, de vivre dans notre beau pays. Un pays de concorde, de liberté et de solidarité que tant nous envient. Gageons que la paix soit le fil conducteur de l'avenir, bien au-delà de nos frontières.



Agnès Audoux

Votre Maire

VIE SOCIALE

Après deux ans de privation, nous sommes ravis de vous annoncer que cette année les conditions sanitaires nous permettent de renouer avec la traditionnelle **Chasse aux œufs**.

Le **Dimanche 17 Avril 2022 de 10h à 12h**, les petits gourmands (les grands aussi !) pourront se précipiter au 26 ter rue de la Picardie à la recherche des fameux œufs en chocolat.

Cette fête que les enfants attendent avec impatience an-

nonce le printemps ! L'œuf de Pâques est le symbole d'une nouvelle vie. Donner des œufs en cadeau à Pâques ou pour célébrer l'arrivée du printemps

est une tradition installée depuis des centaines d'années.... Depuis l'antiquité, l'œuf est chargé du symbole du renouveau et une promesse de vie.

De nombreux rituels et fêtes lui rendaient hommage et ce, bien avant l'arrivée du christianisme. L'œuf est un symbole universel de vie et de renaissance, un beau symbole de paix dans notre monde chahuté. Aujourd'hui ce sont plutôt des œufs en chocolat qui sont offerts aux enfants pendant la chasse aux œufs.



BUDGET

Notre budget a été voté le 14 mars 2022, à 15 voix pour, 3 abstentions et 1 contre.

Le processus du budget s'est déroulé de la manière suivante : une commission des finances a eu lieu le 24 février, et l'ensemble du conseil municipal a été convié à une commission plénière le 10 mars. Suite à l'indisponibilité de certains élus, une visio-conférence a été organisée le 8 mars afin que l'ensemble des élus ait connaissance du budget dans le détail et puisse échanger librement sur celui-ci avant son vote.

Notre budget se décompose en deux sections, fonctionnement et investissement.

Après deux années difficiles du fait du contexte sanitaire (dont plus de 4 mois de confinement total en 2020), nous avons enfin la possibilité de lancer plusieurs projets nous tenant à cœur, que nous avons proposés dans notre campagne.

FONCTIONNEMENT

Le total de nos recettes de fonctionnement s'élève à 1 972 625€. Nos recettes sont composées des reports de nos excédents antérieurs (25 %), des impôts directs et redevances (46 %), et enfin des dotations et subventions (25 %), des autres produits divers de gestion courante (4 %). Ce budget propose le **maintien des taux d'imposition locaux, sans qu'aucune variation ne soit apportée.**

Le total de nos dépenses de fonctionnement s'élève à 1 972 625€. L'augmentation par rapport aux deux dernières années s'explique donc par la fermeture complète de plusieurs services en 2020 (comme la cantine et le périscolaire), et la mise en veille

de plusieurs projets du fait de la pandémie. De plus, en 2021, nous avons dû commencer à porter les coûts de réparation de l'église, non entretenue depuis des années, et qui avait dû faire l'objet d'un arrêté de péril.

Nous poursuivons sur 2022 les réparations entreprises, et avons

LE BUDGET COMMUNAL

déposé plusieurs dossiers de demandes de subventions (lire l'article complémentaire dans ce Mag). Parallèlement, nous allons recourir à un emprunt (voté à 18 voix pour et une voix contre lors du conseil du 14 mars), que la commune pourra tout à fait supporter, car plusieurs emprunts en cours arrivent à échéance.

Les autres grands postes de dépenses comprennent les consommations énergétiques des différents bâtiments communaux (mairie, écoles, salles communales, ...), les achats de matériel destinés à la réalisation de petits travaux par nos agents techniques, les maintenances des différents appareils.

Les dépenses liées à la crise sanitaire actuelle (achat de masques, achat de capteurs CO2, produits de désinfection, ...) figurent dans ces charges. Nous prévoyons également **l'élagage de plusieurs arbres** qui peuvent devenir dangereux (vous les avez peut-être remarqués à plusieurs endroits de Villiers, marqués d'une croix rouge). Nous maintenons notre décision **d'entretenir des voiries tous les ans**, pour le confort de tous. Les charges de personnel des différents agents (mairie, personnel extra-scolaires) s'élèvent à 31% de notre budget.

Les autres charges, intérêts des emprunts, reversements à la communauté d'agglomération se totalisent à 9 % de notre budget.

INVESTISSEMENT

Le total de nos recettes d'investissement s'élève à 2 300 447€.

Nos recettes sont majoritairement composées du report de nos excédents antérieurs (8%), de dotations fonds divers et réserves (37%), de subventions (4%), de cessions d'immeubles et terrains (23%), et de la souscription d'un nouvel emprunt (28%).

Le total de nos dépenses d'investissement s'élève à 2 300 447€.

Les postes d'immobilisations corporelles et d'immobilisations en cours (95%)

comprennent les projets suivants : **l'acquisition d'un terrain nécessaire et la construction de l'extension de la cantine actuelle (lire l'article complémentaire dans ce Mag)**, devenue trop petite, notamment eu égard à la création de la 6^e classe d'élémentaire prévue pour la rentrée 2022/2023.

Il y a également des investissements pour la sécurité de tous, avec l'installation d'écluses pour ralentir la vitesse sur l'axe principal (**lire l'article complémentaire dans ce Mag**), la poursuite de l'installation de barrières pour lutter contre les dépôts sauvages, le remplacement de lanternes et enfin la pose de panneaux «Stop» Rue de la Picardie.

Vous avez pu remarquer que la commune s'était dotée de nouvelles **décorations pour Noël**, nous poursuivons nos acquisitions sur cette année.

Enfin, nous avons pour projet l'installation d'**une aire de CrossFit** sur notre commune (**lire l'article complémentaire dans ce Mag**).

Le remboursement de nos emprunts liés aux investissements passés et futurs représente 5% de nos dépenses.

Nous ne manquerons pas de vous faire part de l'avancement de tous ces projets dans nos prochains Mag, ainsi que sur la page Facebook de la ville, en toute transparence.



ECOLES

En France, un enfant sur deux mange à la cantine. Plus qu'un simple lieu de restauration, la cantine scolaire représente un moyen important de socialisation et d'éducation : au goût tout d'abord, à la découverte des origines géographiques des aliments... mais aussi un lieu de transmission des valeurs de partage, de convivialité et de respect des règles de vie en communauté.

« Notre cantine scolaire est saturée (...). La crise de la Covid-19 n'a rien arrangé, nous obligeant à effectuer trois services par jour (...). Nous en profitons pour saluer l'engagement

et le professionnalisme du personnel communal qui a su s'adapter afin d'appliquer scrupuleusement le protocole sanitaire. »

Face à ce constat, Philippe AUDOUX, adjoint aux travaux et au développement économique, se réjouit de l'agrandissement du réfectoire des écoles. La mairie s'est mobilisée et a été force de proposition : « Nous avons donc décidé d'acquérir le terrain jouxtant la cantine afin d'agrandir le réfectoire d'environ 80 m² en le complétant d'une salle d'environ 120 m² dans son prolongement. Le but de cette extension sera de pouvoir assurer un seul



ou deux services maximum pour tous nos enfants. ». L'estimation du coût des travaux : 350 000€. Le cabinet d'architecte Archi.PY a été désigné pour mener à bien cette mission. L'objectif étant l'inauguration début 2023.

Des subventions seront demandées et nous reviendrons vers vous rapidement pour vous présenter l'avancement de ce beau projet.

LOISIRS

Nous avons à cœur de mettre en place des espaces dédiés aux loisirs, que ce soit pour les enfants (aire de jeu DinoJungle) ou pour les plus grands (le boulodrome). Nous tenions à poursuivre cet élan en mettant en place pour les plus sportifs : une aire de CrossFit. Cette station de Cross

Training est idéale pour **pratiquer une activité physique autonome** (étirements, renforcement musculaire). Nous avons retenu la société AirFit pour ce projet. Cette société associe gratuitement une application mobile de coaching sportif, pour accompagner les usagers dans la prise en main des équipements, et garantir une pratique en toute sécurité.

Cette aire de CrossFit proposera à priori un banc abdos, une chaise romaine, un banc lombaire, un escalier... Elle sera installée en continuité du city au 54 bis rue de la Picardie. Cet équipement sera complété par un équipement de Street Workout, avec une double barre de traction. Amis sportifs, préparez vous à vous dépenser en plein air !

Exemple d'aire de CrossFit



VIE QUOTIDIENNE

Avez-vous remarqué l'arrivée chez nous, sur la place de l'église un mercredi sur deux, d'un nouveau Foodtruck ? **Route 77** est un food Truck basé en Seine et Marne. Vous serez conquis par Elsa et Antoine : leur sourire, leur dynamisme...et leur cuisine ! Ce jeune couple issu de la restauration nous prépare des burgers et frites maison, avec des produits locaux. Ils adaptent leur carte en fonction des saisons. Tout est fait « maison » ! Découvrez également



les merveilleux desserts, revisités en verrine par Antoine qui est pâtissier de formation !

Vous pouvez les suivre et retrouver toutes les informations sur leur page Facebook. <https://www.facebook.com/foodtruckroute77>.

La prise de commande se fait le jour même à partir de 16h au 06 15 15 37 38. Nous leur souhaitons la bienvenue !



La parole à l'opposition

Espace dédié à l'expression de l'opposition municipale élue au sein du Conseil de Villiers sur Morin. Ces textes et leur contenu sont publiés sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi sur la démocratie de proximité 27/02/2002)

Où va-t-on ? Le 14 mars dernier, nous n'avons pas voté le projet de budget 2022 présenté par Mme la Maire. En effet, en 2020 les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 960 140,41€ et à 1 551 311,88€ en 2021 soit une augmentation de 61,57%. Pour le budget 2022 la majorité municipale a voté un budget de fonctionnement de 1 972 624,69€. Une progression vertigineuse des dépenses courantes, sans but connu, que nous ne pouvons cautionner dans cette période difficile. Autre souci : le PLU en cours, info minimale pour les habitants et pourtant le projet avance et nous inquiète. Vos élus : Bernard RENAULT, Claudie JOULAUD, Marie RICHARD et Matthieu CHAMAILLARD



La fête de la musique aura lieu le samedi 18 juin 2022 à la salle des fêtes Germaine Vernillet, Villiers sur Morin (77).

Appel à candidature des exposants :

Vous êtes artisan, commerçant, agriculteur ou autre... Vous souhaitez présenter votre / vos produit(s) ou votre/vos animation(s) à la Fête de la Musique 2022, alors n'hésitez plus ! Vous avez jusqu'au lundi 2 mai 2022 pour nous proposer votre candidature. Vous pouvez nous contacter dès maintenant pour tout renseignement.

Pour toute information : Lolita BLANC

Tél. 06 58 88 57 45 E-mail : villiersanim@gmail.com

PATRIMOINE

Début 2021, la mairie de Villiers sur Morin a lancé un important programme de rénovation intérieure et extérieure de l'église Saint-Rémi. Le but de ces travaux est avant tout de préserver le patrimoine communal dont l'église est un élément incontournable.

D'importants travaux de réfection ont été lancés depuis l'été dernier, avec le nettoyage et le démoussage des façades. La partie haute du clocher a en partie été réalisée lors des travaux sur la toiture. La première étape de la rénovation du bâtiment devait pallier les risques de chutes de plâtre et sécuriser les biens et les personnes.



D'importantes infiltrations ont entraîné des détériorations au niveau de la couverture et une des corniches, à l'angle de la façade, s'est décrochée révélant le mauvais état et l'ampleur des dégâts sur l'ensemble de l'édifice.

Des travaux supplémentaires d'environ 250 m² ont été réalisés au niveau des plâtreries intérieures. Après une courte trêve hivernale, les travaux reprendront au plus vite. La rénovation du bâtiment va se poursuivre avec la finalisation du remaniement de la toiture, de la Tour-clocher ainsi que la finition des plafonds et des murs intérieurs en enduit et peinture à la chaux.

Des demandes supplémentaires de subventions à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ont été formulées afin de poursuivre ces travaux. Nous sommes heureux de

vous annoncer que nous avons à ce jour déjà reçu celle de DETR à hauteur de 40% de prise en charge et attendons prochainement celle de la DSIL, en espérant également une participation généreuse.



L'appel d'offre est lancé, l'objectif : redémarrer la réfection de notre belle église début juin ou en septembre 2022. L'édifice, lieu de culte et d'événements familiaux et culturels, est le témoin de l'histoire de notre village. Sa

restauration a pour but de rénover les pierres et les murs, la charpente, la menuiserie, la couverture.

Bonne nouvelle, l'édifice étant désormais sécurisé, l'Église Saint-Rémi sera ouverte pour les fêtes de Pâques, afin de permettre aux fidèles de célébrer la résurrection de Jésus-Christ.

Mairie de Villiers sur Morin
38 Rue de Paris 77580 Villiers-sur-Morin
Tél. : 01 64 63 46 50
E-Mail : mairiedevillierssurmorin@wanadoo.fr
Page facebook : facebook.com/villierssurmorin/

SECURITE

La sécurité reste une priorité pour nous. Le groupe de travail Sécurité s'est réuni avec les référents de quartier. Les nombreuses propositions ont abouti à de nouvelles réalisations telles que la mise en place de nouvelles chicanes sur le bas de la Côte de Dainville et l'agrandissement de la Zone 30, afin de sécuriser les accès au Chemin blanc, à la Sente du pré Aubry et à l'entrée du centre du village, en régulant la vitesse excessive sur cette départementale. D'autres chicanes sont à l'étude avec la direction des routes du département : la première sur le haut de la départementale avant l'intersection avec la Sente du toit, la deuxième sur la Rue du Maréchal Leclerc (en remplacement des coussins Berlinoises dégradés et devenus trop dangereux). Autre point qui posait des problèmes : l'intersection rue de la Picardie et Sente du Pré Aubry. Deux panneaux «stop» ont été installés Rue de la Picardie pour faire baisser la vitesse et sécuriser ce lieu. La mise en place de la vidéo surveillance sur la commune prouve toute son efficacité mais nous avons encore des zones non couvertes, pour cela nous avons décidé le rajout de caméras supplémentaires sur la commune afin de renforcer la surveillance. L'étude est en cours et des subventions seront demandées pour ce dossier.



Coup de cœur artistique

Le Morin... Un paysage de rêve ou un paysage ordinaire pour Claude Monet ?... Mais est-ce réellement l'une de ces toiles ou la nature qui nous joue encore un de ces tours ?



Un peu de poésie dans ce monde... Ces photos du Morin prises par Daniel Comboulives nous montrent que l'âme des Impressionnistes est toujours présente.

Au bon moment, au bon endroit afin que la magie renaisse...

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Agnès AUDOUX, maire de Villiers sur Morin
COMITÉ DE RÉDACTION : Patricia ANGER, Agnès AUDOUX, Philippe AUDOUX, Caroline AULIAC, Nicolas GOBIN, Stéphanie VIEUX.

PHOTOS : Christelle BOURGOIN et DR.

CONCEPTION GRAPHIQUE : Stéphanie VIEUX